



BILAN ANNUEL

Correspondants Observateurs

Du Département Santé des Forêts

Pôle Sud Est Département des

Bouches-du-Rhône

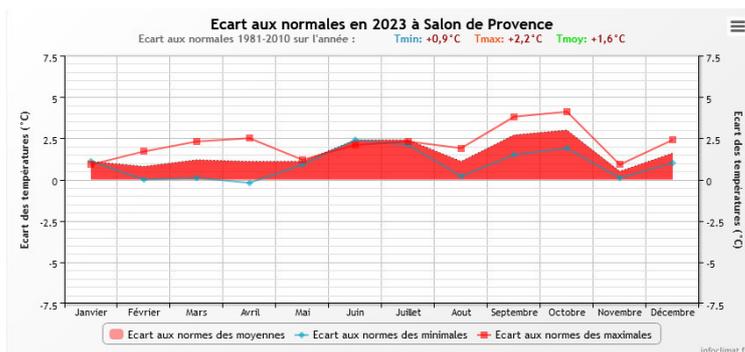
Année 2023



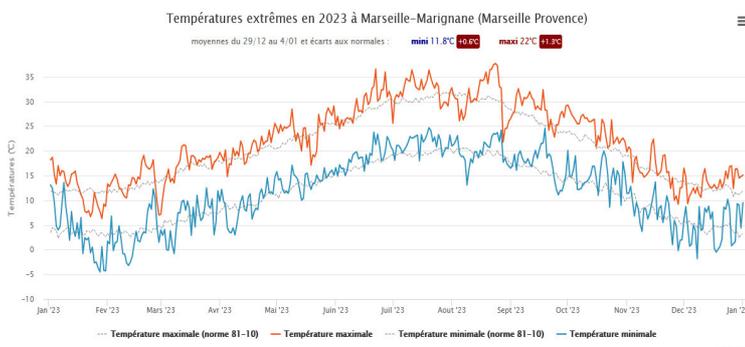
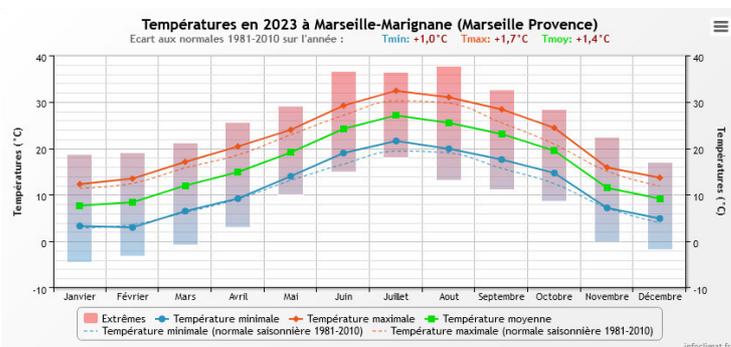
1 - Le Bilan Météorologique

Zoom sur les températures :

L'année 2023 a encore été une année chaude par rapport aux normales de saison, mais beaucoup moins que ne l'a été 2022. Les températures moyennes ont rarement dépassé les 2 °C par rapport aux normales observées sur la période 1981-2010, comparativement à 2022, excepté les mois de septembre et d'octobre où il a fait chaud.



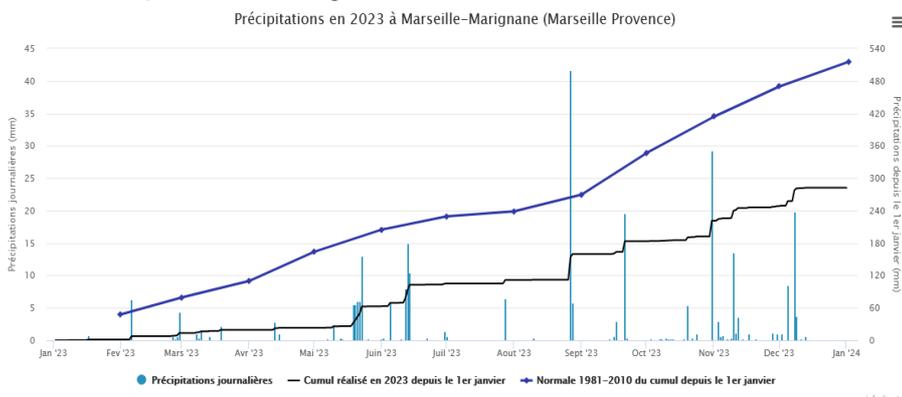
Les températures moyennes ont été supérieures, par rapport aux normales observées, de 1,4 °C à Marseille (capture ci-dessous) et de 1,6 °C à Salon-de-Provence. Comme en 2022, la fin du mois de janvier et le début du mois de février ont été les plus frais de l'année avec quelques gelées comprises entre -3 °C et -5 °C.



Zoom sur les précipitations :

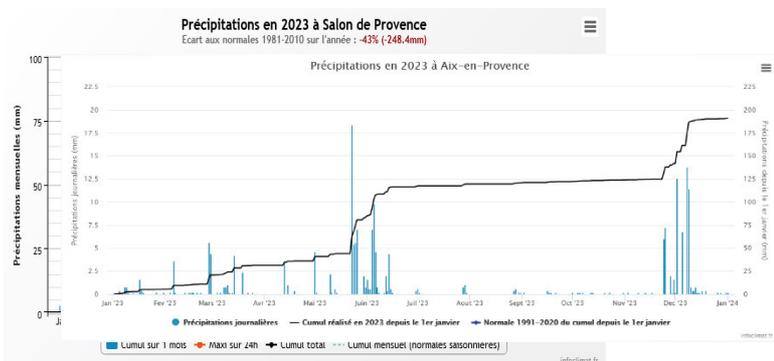
Pour la deuxième année consécutive, les précipitations annuelles sont en déficit de plus de 40%, correspondant à un manque de 250 mm de précipitation sur l'année.

La fin d'année 2022, pluvieuse, a été suivie par un début d'année 2023 (les 4 premiers mois) pendant lequel il n'a pratiquement pas plu (moins de 15 mm d'eau par mois enregistrés sur les stations de Marseille et de Salon-de-Provence). Comme l'illustre le graphique ci-contre, ces pluies ont été apportées le plus souvent durant quelques jours espacés le plus souvent d'une période de sec assez longue (comme pas exemple, le mois de février où ils se sont écoulés 19 jours entre les deux épisodes de pluie).



Fait aussi marquant de cette année 2023, la chute de neige observée lors de la nuit du 26 au 27 février avec parfois plusieurs centimètres de neige au sol (par exemple 6 cm à Gardanne – source Météo France).

La période, entre la seconde quinzaine de mai à la première quinzaine de juin, a été très pluvieuse sur tout le département mais n'a de loin pas été suffisante pour compenser le déficit du début de l'année et permettre à la végétation de bénéficier de suffisamment d'eau pour l'été. D'autant plus, sur les secteurs d'Aix-en-Provence, où si un apport d'eau a été assez conséquent durant cette période, il s'en est suivi un été très sec durant lequel il n'a pratiquement pas plu. Il a fallu attendre le 23 novembre, après le 13 juin, pour voir un épisode pluvieux avec une précipitation journalière supérieure à 1 mm (6 mm ce jour).

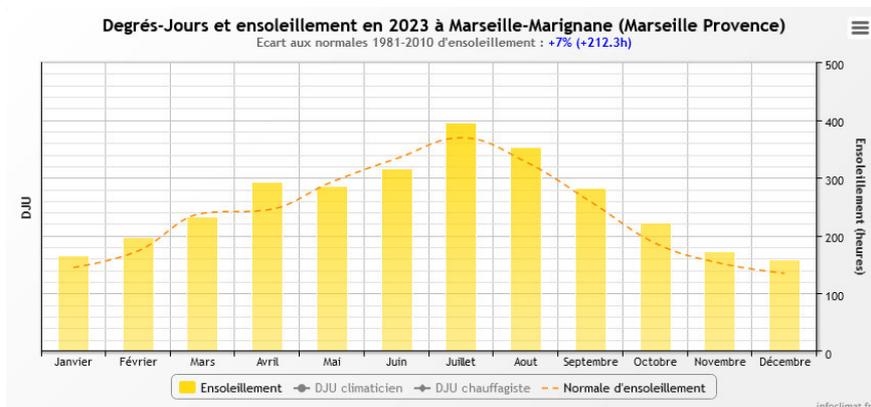


Zoom sur l'ensoleillement :

Le département des Bouches-du-Rhône a connu en moyenne 3 010 heures d'ensoleillement en 2023 (contre une moyenne nationale des départements de 2 021 heures de soleil).

L'année 2023 a bénéficié d'un ensoleillement similaire à celui de 2022 (+ 200 heures par rapport aux normales de 1981 à 2010 pour la station de Marseille-Marignane), avec un mois d'avril plus ensoleillé que la moyenne et un mois de juin moins ensoleillé dû aux précipitations qui sont tombées durant ce mois.

Depuis 2010 où les normales d'ensoleillement sont suivies sur la station de Marseille-Marignane, les années 2017 (+279h) et 2019 (+237h) reste encore celles qui ont été le plus ensoleillées.



2 - L'Etat sylvosanitaire des principales essences forestières

Malgré les conditions météorologiques toujours chaudes et sèches, notamment l'hiver et le printemps, l'état sylvosanitaire général des principales essences forestières se maintient encore cette année dans les Bouches-du-Rhône.

Fort heureusement, le département des Bouches-du-Rhône a été relativement épargné des incendies de forêts en 2023. Si en 2022, 428 feux de forêts avaient été enregistrés pour une surface parcourue de 1 726 ha, en 2023, il n'a été comptabilisé que 283 incendies de forêt, pour une surface brûlée de 188,5 ha. Grâce aux moyens déployés et aux efforts des services de lutte, la majeure partie des feux ont été rapidement circonscrits.

2.1. – Les feuillus

Cette année, peu de problèmes relevés sur les feuillus qui réagissent encore bien par suite des dessèchements estivaux... à suivre sur chênes pubescents.

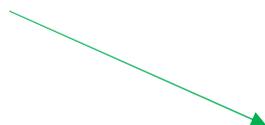
2.2. – Les résineux

Hylésine destructeur / Tomicus Destruens

Cette année encore, on ne note pas de foyers de grande ampleur, des sujets isolés ou des petits foyers (10/15 arbres) sont impactés ...

Ils concernent surtout des peuplements forestiers perturbés par un passage récent en coupe ou travaux (éclaircie et/ou travaux de débroussaillage) ou sur les lisières des zones incendiées : relevé sur Marseille (Gardiole), à Velaux, à Barbentane et Graveson.

Ici, petit foyer de pins d'Alep en cours de jaunissement à Barbentane



Sur La Gardiole, à Marseille, petit foyer de pins d'Alep colonisés par l'hylésine à la suite d'une éclaircie également



Sécheresse et pucerons relevés sur pins d'Alep à Carry-le-Rouet : occasionne des rougissements soudains des aiguilles et de fortes attaques de pucerons associées. Vu par taches sur tout le massif entre Carry et Sausset les pins.



3 - Les Suivis Spécifiques

3.1. – Les défoliateurs précoces sur feuillus

Aucune lisière des quadrats observés n'a été défoliée à plus de 50 % (tordeuses, géométrides...).

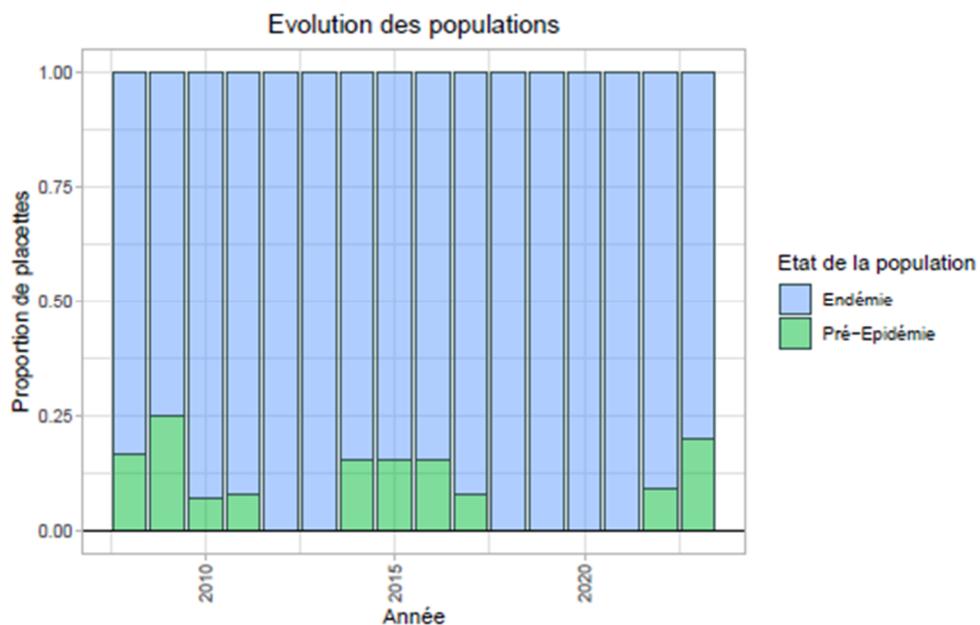
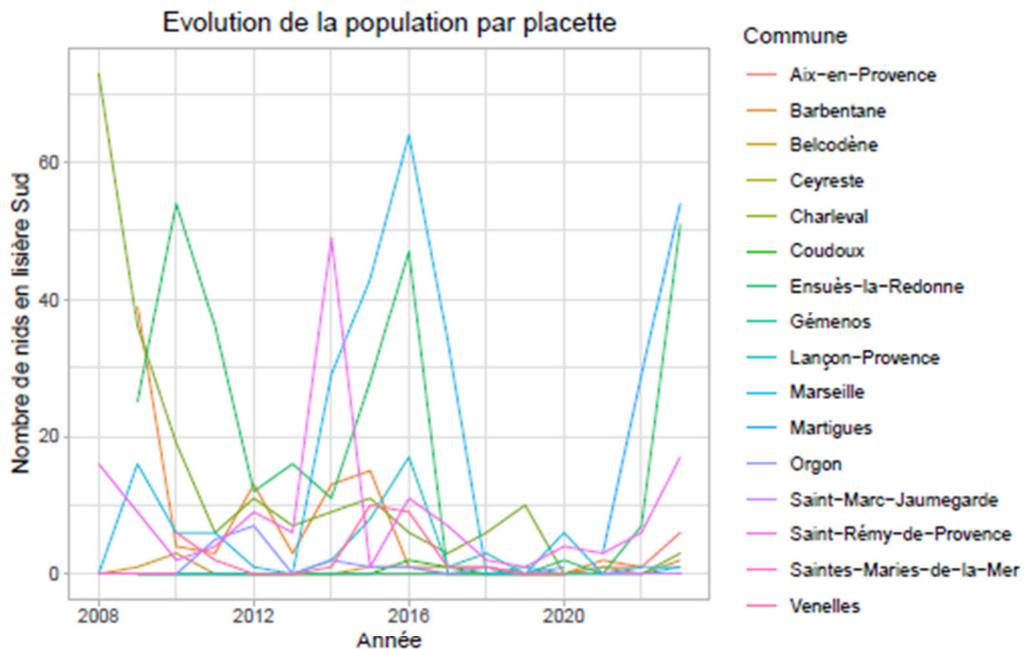




3.2. – La Processionnaire du Pin

3.2.1. Les placettes :

L'année 2023 est marquée par une nette augmentation du nombre de nids relevés (Lisière Sud sur 100 m) sur l'ensemble des placettes du département :



3.2.2. Les quadrats :

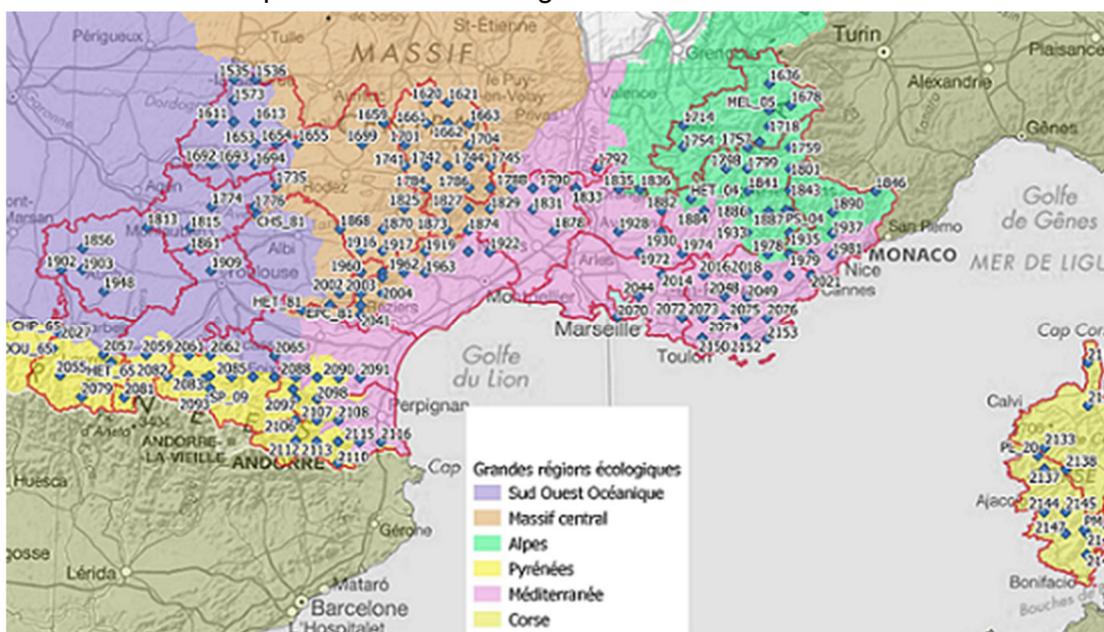
En complément du réseau de placettes, la défoliation liée à la processionnaire du pin est reportée par les Correspondants Observateurs du DSF sur tous les quadrats contenant au moins 500 hectares des peuplements de pins. Pour chaque quadrat (16x16 km), le pourcentage de lisières sud des peuplements de pins défoliées à plus de 50 % est déterminé.

Dans les Bouches-Du-Rhône, sur une surface totale d'environ 56 000 ha de pins, aucune lisière n'a été défoliée par la chenille à plus de 50 %.

La défoliation sera à surveiller pour début 2024 !

3.3. – Le réseau de surveillance RSSDF sur le 13

Le Département Santé des Forêts, par le biais des Correspondants Observateurs, observe chaque année 20 arbres sur 178 placettes de l'inter-région Sud Est.



Dans les Bouches-du-Rhône, sur les 3 placettes notées, la situation reste stable aux alentours de 30/35 % de déficit foliaire ; la défoliation reste marquée sur la placette d'Auriol avec 45 % de moyenne.

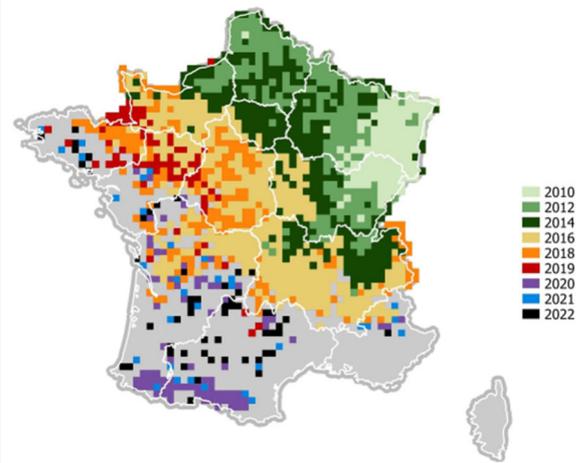
Les placettes des Bouches du Rhône et du sud Vaucluse sont composées de pins d'Alep et de pins Brutia essentiellement pour Meyrargues, Aix-en-Provence, Saumane et Beaumont de Pertuis et en mélange de pins, chênes verts et chênes pubescents pour Auriol.

4 - La surveillance des organismes invasifs et émergents

Pour rappel, le dispositif national a été modifié et rassemblé dans une surveillance globale appelée SORE. Pour la filière forêt, le DSF recherche les organismes qui présentent le plus grand risque au niveau européen non présents en France. Par ailleurs, la progression d'organismes récemment introduits est aussi suivie.

4.1. – La Chalarose du frêne

La maladie n'est toujours pas signalée dans le département.



4.2. – Les invasifs non présents

Le nématode du pin

Américain ; introduit en Asie, puis Europe (Portugal, Espagne)

Mortalités des arbres, résineux



Le plan de surveillance se poursuit selon les mêmes modalités que les années précédentes, à savoir, pour les correspondants-observateurs du DSF, le repérage et signalement des peuplements sensibles pour prélèvements par la FREDON PACA : **toujours pas de présence** avérée du nématode dans les Bouches-du-Rhône à l'issue de la campagne de prélèvement 2023.

Et toujours à surveiller...

Dendrolimus sibiricus

Lépidoptère

Inféodé aux résineux : pins, sapins, épicéas et mélèzes

Chine, Mongolie, Corée, Russie jusqu'à Moscou

Insecte primaire – génère des dégâts importants dans sa zone d'origine

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec
Adultes												
Larves												
Larves n+1												
Nymphe n+1												

Cycle sur 1 ou 2 ans



Symptômes à retenir



Chenille de juin à l'automne
Jusqu'à 8 cm de long



Ne pas confondre avec *Dendrolimus pini* présente en France ; ici calanque D'en-Vau – Photo J. PANCHOUT

Chêne: punaise réticulée (*Corythucha arcuata*)

C'est un insecte défoliateur originaire de l'Ouest de l'Amérique du Nord, il continue sa progression sur le territoire.

- **Toutes les essences chênes** sont concernés **sauf** les chênes **vert, rouge** et des **marais** (le chêne liège est attaqué mais moins que les autres).
- Le **froid n'est pas limitant** pour l'insecte dans nos latitudes,
- Les attaques dépendent de la **date de débourrement**.
- Les attaques ne **dépendent pas du niveau de stress** sécheresse des arbres
- Pas d'effet sur la croissance (sur une saison de végétation...)
- Les feuilles consommées par des défoliateurs sont plus attaquées par le tigre



Photos : B.Castagneyrol

Agrilus planipennis

Originaire de l'est de l'Asie ; introduit dans la région de Moscou et en Amérique du nord (2002)

Dépérissement d'arbres: primaire en zones introduites

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec
Oeufs												
Larves												
n+1												
Nymphe												
Adultes												



Symptômes à retenir



Galleries sous corticales plutôt horizontales, zig zagantes



Trous de sorties en forme de D

PENSER A NOUS INFORMER DE VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN...ELLES SONT PRECIEUSES POUR LE SUIVI DE NOS FORETS...

Pour toutes informations complémentaires, pour toutes observations pouvant intéresser la mission du Correspondant Observateur et le Département Santé Forêt, veuillez contacter :

Pierre DELENNE, CNPF MARSEILLE : 04 95 04 59 04 - 06 19 15 18 12 pour le département 13 - Forêt privée.

Damien Jambon, DRAAF PACA : 04 13 59 36 57 – 06 69 18 21 96 pour le département 13

Christine MERLE, ONF - BET 13/84 : 06 18 16 96 57 pour les départements 13 et 84 sud Luberon.

Et pour de plus amples actualités sylvosanitaires : <http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets>